

Ecclésiologie comparée

par le frère Pierre-Marie O.P.

Un article est paru sous ce titre dans le 1^{er} numéro du *Sel de la terre* (été 1992). Vingt-quatre ans se sont écoulés, et il nous a paru bon de l'actualiser en le refondant complètement.

Nous bénéficions maintenant d'un recul plus grand. La Contre-Église se manifeste chaque jour d'une façon plus visible par l'instauration d'un gouvernement mondial, qui n'était en 1992 qu'à l'état d'ébauche. L'Église conciliaire, quant à elle, a pris quelques rides, mais elle est toujours vivante et bien vivace. Ses caractéristiques sont plus visibles à l'heure où ses principaux représentants sont canonisés.

Par ailleurs, une controverse récente sur la nature de l'Église conciliaire nous incite à reprendre cette étude. L'Église conciliaire, c'est la tentation de l'heure présente pour les catholiques, c'est, pour reprendre l'expression de don Sarda y Salvani, « la question brûlante », ou selon celle de Mgr Delassus, « le problème de l'heure présente ». La conception qu'on se fait de l'Église conciliaire aura des conséquences pratiques sur la manière de défendre la Tradition et de concevoir nos rapports avec les autorités conciliaires.

Le Sel de la terre.

LE THÈME DES DEUX CITÉS est bien connu des chrétiens depuis que saint Augustin a écrit *La Cité de Dieu*. Ces deux Cités sont la Cité céleste – c'est-à-dire l'Église – et la Cité terrestre :

Deux amours ont donc bâti deux cités ; l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu, la Cité terrestre ; et l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même, la Cité céleste. L'une se glorifie en soi, l'autre dans le Seigneur. L'une mendie sa gloire auprès des hommes, l'autre place sa meilleure gloire en Dieu témoin de sa conscience. L'une *gonflée d'orgueil*, relève sa tête superbe ; l'autre dit à son Dieu : « Vous êtes ma gloire et c'est vous qui élevez ma tête » (Ps 111, 4). Dans l'une, les princes sont dominés par la passion de dominer sur leurs sujets, ou sur les nations conquises ; dans l'autre, les citoyens sont unis par les liens d'une *mutuelle charité* et se rendent des services réciproques, les chefs en veillant au bien de leurs subordonnés, les sujets *en obéissant*. Celle-là, dans la personne des

puissants, s'admire dans sa force. Celle-ci dit à son Dieu : « Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes toute ma force » (Ps 17, 1) ¹.

Ce thème des deux Cités est développé par le pape Léon XIII (1810-1903) au début de son encyclique *Humanum Genus* sur les francs-maçons (1884) :

Le genre humain [...] s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et pour la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. Le premier est le Royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Église de Jésus-Christ [...] Le second est le royaume de Satan.

Comme nous le verrons cette « Cité terrestre », ce « Royaume de Satan », peuvent être qualifiés du nom de Contre-Église.

Cependant, depuis le concile Vatican II, se développe une « nouvelle ecclésiologie », qui a donné naissance à ce qu'on a coutume d'appeler l'Église conciliaire.

Le but de ce travail est de comparer entre eux les principaux traits de ces trois Églises : l'Église catholique, l'Église conciliaire et la Contre-Église.

L'Église catholique

La doctrine de l'Église sur elle-même n'a pas changé depuis vingt siècles ; on en trouve un bon résumé dans les schémas préparatoires sur l'Église des conciles Vatican I et Vatican II.

Le concile Vatican I ayant dû s'interrompre à cause de l'invasion de Rome par les armées de la Révolution, le schéma sur l'Église ne put être voté dans son ensemble ; on eût seulement le temps de discuter et voter le chapitre relatif au pape. Tout en n'ayant pas l'autorité d'un texte conciliaire, ce schéma représente un bon résumé de la doctrine traditionnelle, telle qu'elle est enseignée par le magistère ordinaire de l'Église. On en trouvera le texte avec un commentaire dans les numéros 23 à 25 du *Sel de la terre*.

Quant au schéma sur l'Église du concile Vatican II, il fut jeté aux oubliettes peu après le début du Concile. Le texte commenté a été publié dans les numéros 26 à 40 du *Sel de la terre*.

Les deux schémas donnent une doctrine similaire, mais le premier étant plus synthétique, c'est sur lui que nous nous appuyerons pour donner la doctrine de l'Église sur elle-même.

1 — Saint AUGUSTIN, *De Civitate Dei*, 14, 28 ; PL 41, 436.

	Église catholique	Église conciliaire	Contre-Église
Nature	interne	Peuple de Dieu	Corps mystique du diable
	externe	Communions vivantes	Révolution (<i>solvo</i>), mondialisme (<i>coagula</i>)
Cause finale	Note	Unité du genre humain obtenue par le dialogue interreligieux	Détourner les ames de Dieu par l'appât de la liberté
	Nécessité	Sainte	« Libre »
Cause formelle	Nécessaire au salut, avec liberté physique d'y entrer	Pas nécessaire : ni pour le salut, ni pour l'unité du genre humain	Apparence de liberté, mais contrainte physique mal supportée
	Unité des ames par la foi, le culte et la soumission à l'autorité	Unité extérieure et sentimentale derrière le pape qui propage le culte de l'homme	Haine commune contre Dieu et l'Église inspirée par les loges et les médias
Cause efficiente	Note	Humaniste	Antichrétienne
	Notre-Seigneur Jésus-Christ et ses Apôtres	Vatican II	Lucifer et ses suppôts
Note	Apostolique	Conciliaire	Démoniaque
	Hérarchique et monarchique	« Autorité-service » et collégiale	Supérieurs inconnus
Autorité	Magistère infaillible, ordre, juridiction personnelle	Néomagistère, néosacerdoce, collégialité tyrannique	Tyrannie sous apparence socialiste et démocratique
	Pouvoirs	Hommes « naturels »	Hommes corrompus
Cause matérielle	Note	Catholique	Corrompue
	Rapport avec l'État	Société parfaite et suprême	La nef religieuse est soumise à la nef politique
Visibilité	Note	Visible	De plus en plus visible
		De moins en moins visible	

La nature de l'Église

Dans ses deux premiers chapitres, le schéma rappelle *ce qu'est l'Église* : Elle est d'abord le *Corps mystique du Christ*. Le Christ est tête d'un organisme spirituel, dont on devient membre par le baptême. Les membres participent à la vie de la tête par les vertus théologales. Le Saint-Esprit est l'âme de ce Corps mystique. Toute cette doctrine a été reprise et magnifiquement développée par Pie XII dans son encyclique *Mystici Corporis*.

Mais l'Église est aussi une *société*, fondée et instituée par Jésus-Christ.

Car la nature de la loi de l'Évangile n'est pas que les vrais adorateurs adorent chacun séparément le Père en esprit et en vérité, sans aucun lien social, mais notre Rédempteur a voulu que sa religion fût si intimement unie à la société qu'il instituait, qu'elle demeurerait complètement mêlée et, pour ainsi dire, prise en elle, et qu'il n'y aurait aucune religion du Christ hors d'elle ¹.

En tant que société, l'Église possède deux propriétés :

1. Elle est *légale*, c'est-à-dire qu'elle a reçu de son fondateur une constitution et une forme déterminée :

Si quelqu'un dit que l'Église n'a reçu du Christ Notre-Seigneur aucune forme de constitution définie et immuable, mais que, à l'égal des autres sociétés humaines, elle a été ou peut être sujette, suivant les temps, aux vicissitudes et aux transformations, qu'il soit anathème ².

2. Elle est *indéfectible* :

Nous déclarons encore que l'Église du Christ, considérée dans son existence ou sa constitution, est une société éternelle et indéfectible, et qu'après elle il ne faut pas attendre en ce monde une économie de salut plus plénière et plus parfaite [...] ³.

Ces deux aspects de l'Église (Corps mystique – société) constituent sa nature interne et externe (voir le tableau de la page précédente).

Les causes et les notes de l'Église

La philosophie considère que chaque réalité peut s'expliquer par quatre causes : ainsi une sculpture de César s'explique par le sculpteur (cause efficiente), le marbre dont elle est faite (cause matérielle), la figure de César qu'elle représente (cause formelle) et le but pour lequel on l'a faite, par exemple la décoration d'un bâtiment (cause finale).

¹ — Schéma de Vatican I, chapitre 2.

² — Canon accompagnant le chapitre 3 du schéma.

³ — Schéma, chapitre 8.

Pour mieux décrire la nature de l'Église, nous allons chercher ses quatre causes. A chacune d'elle est associée une « note », c'est-à-dire une propriété qui la fait connaître et qui permet de la distinguer facilement des fausses églises. Ces notes sont énumérées dans le Symbole de Nicée-Constantinople (le *Credo* de la messe) : l'Église est *une, sainte, catholique et apostolique*.

La cause finale et la note de sainteté

La cause finale étant la cause des causes, commençons par elle. La cause finale de l'Église est *la gloire de Dieu par le salut des âmes* : l'Église a été fondée par Notre-Seigneur pour sanctifier les âmes et les conduire au ciel, et ainsi rendre gloire à Dieu.

La note correspondante est la *sainteté*, c'est-à-dire la propriété qu'a l'Église de sanctifier les âmes ; elle est visible à toute époque par les miracles et la pratique des vertus héroïques chez les saints, la pratique des conseils évangéliques, l'enseignement d'une morale sans tache, etc.

En rapport avec sa cause finale, l'Église possède la propriété d'être *nécessaire* au salut. Le schéma y insiste en deux longs chapitres ¹, dont voici un extrait :

L'Église est absolument nécessaire, et non pas seulement en vertu du précepte du Seigneur ordonnant à toutes les nations d'entrer en elle, mais nécessaire aussi comme un moyen puisque, dans l'ordre du salut voulu par la Providence, la communication du Saint-Esprit, la participation à la vérité et à la vie ne s'obtiennent que dans l'Église et par l'Église dont la tête est le Christ.

La cause formelle et la note d'unité

La cause formelle d'une société est *l'union* des intelligences et des volontés dans la poursuite du bien commun. Dans l'Église, cette union se fait surtout par les vertus théologiques de foi, d'espérance (qui s'exprime par le culte) et de charité (qui se manifeste par l'obéissance).

Cette union se manifeste par la note *d'unité*, c'est-à-dire la propriété qu'a l'Église d'être une dans sa foi, son culte et son gouvernement.

L'unité de foi se manifeste par la profession publique de toutes les vérités proposées comme dogmes par l'Église.

L'unité de culte minimale est la réception (ou au moins le désir) du sacrement de baptême. C'est pourquoi une personne qui n'est pas baptisée ne peut pas être membre de l'Église : « Celui qui n'est pas régénéré dans l'eau et dans l'Esprit-Saint ne peut entrer dans le Royaume de Dieu » (Jn 3, 5).

L'unité de gouvernement se manifeste par la *soumission* à la même autorité suprême. Toutefois cette soumission n'est due qu'aux lois légitimes de l'Église. En cas de conflit entre deux lois, il faut obéir à la loi supérieure.

¹ — Chap.6 : « *L'Église est une société absolument nécessaire pour obtenir le salut* » et chap. 7 : « *Hors de l'Église pas de salut* ».

Notre-Seigneur en a donné l'exemple aux pharisiens en « violant » le Sabbat pour venir au secours du prochain. Les traditionalistes qui refusent les nouveautés issues de Vatican II, par exemple le nouveau code de droit canon, le font au nom d'une loi supérieure : celle qui nous oblige à ne pas mettre en péril notre foi. Et ils ne vont pas contre l'unité de l'Église, puisque l'unité de la foi est première par rapport à l'unité de gouvernement.

L'unité est la note la plus importante. Aussi le schéma n'hésite pas à dire : « Aucune société séparée de l'unité de la foi ou de l'unité de son corps ne peut d'aucune façon être appelée partie ou membre de l'Église. » C'est pourquoi les communions protestantes hérétiques (séparées de la foi de l'Église) et les Églises orthodoxes schismatiques (séparées de son corps du fait qu'ils ne reconnaissent pas dans le pape le vicaire du Christ) ne font pas partie de l'Église du Christ, malgré ce que dit le concile Vatican II.

La cause efficiente et la note d'apostolicité

La cause efficiente d'une société, c'est son fondateur. L'Église catholique, a été fondée par *Notre-Seigneur Jésus-Christ* et les *Apôtres*.

La note correspondante est *l'apostolicité* : propriété qu'a l'Église d'être gouvernée par les successeurs légitimes des Apôtres dans l'épiscopat ¹.

A la cause efficiente se rattache *l'autorité* qui continue l'action du fondateur pour maintenir l'unité de la société.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a confié un pouvoir à Pierre et aux Apôtres, lesquels l'ont confié à des hommes choisis : l'autorité dans l'Église est donc *hiérarchique*, par opposition à un pouvoir démocratique qui reposerait initialement dans l'ensemble du peuple avant d'être délégué à quelques-uns, et *monarchique* : seul le pape possède la plénitude du pouvoir de juridiction, c'est-à-dire de magistère et de gouvernement.

Le pouvoir est triple : de *magistère*, pour enseigner avec autorité, d'*ordre*, pour sanctifier, et de *gouvernement* (ou juridiction), pour poser des lois, juger et punir, ce gouvernement étant *personnel* puisque il est exercé par la hiérarchie ².

Le pouvoir de magistère possède une propriété spéciale : le privilège de *l'infaillibilité* ³. L'Église est infaillible lorsqu'un pape ou un concile prononce un jugement solennel ou lorsque le pape et les évêques dispersés dans le monde enseignent une doctrine comme étant révélée de Dieu ou liée à la Révélation (magistère ordinaire universel).

Les enseignements de Vatican II n'entrent pas dans ces conditions : il n'y a eu aucun jugement solennel dans ce concile, et l'on ne peut invoquer

¹ — Remarquons que les évêques de la Tradition ne manquent pas à cette note, dans la mesure où leur sacre est rendu *légitime* par l'état de nécessité dans lequel se trouve l'Église actuellement : voir notamment les articles de l'abbé Gérard MURA : « Les sacres épiscopaux de 1988 : étude théologique », parus dans *Le Sel de la terre* n° 4, 5, 7 et 8.

² — Schéma, chapitre 10.

³ — Schéma, chapitre 9.

non plus le magistère ordinaire universel, car les évêques n'étaient pas dispersés dans leurs diocèses et les *nouveautés* qui ont été enseignées à Vatican II ne viennent pas de la Révélation, mais de la *nouvelle* théologie, c'est-à-dire des idées du monde moderne issues des « lumières » ¹.

Cette propriété, loin de jouer en faveur des textes conciliaires, est en leur défaveur, car (dit le schéma): « [L'infaillibilité] a été conférée pour que la parole de Dieu, écrite ou transmise, soit affirmée et gardée entière dans l'universelle Église du Christ, et *exempte des corruptions de la nouveauté et du changement* ». L'infaillibilité de l'Église ne s'est pas manifestée dans le Concile, mais plutôt dans la réaction du peuple chrétien qui a rejeté ces erreurs.

La cause matérielle et la note de catholicité

La cause matérielle d'une société, ce sont ses membres. Dans l'Église, ce sont les fidèles.

La note correspondante est la *catholicité* c'est-à-dire la propriété qu'a l'Église de pouvoir se répandre dans tous les peuples et dans toutes les catégories sociales, sans uniformiser, c'est-à-dire sans détruire les richesses naturelles légitimes.

Comme l'Église et l'État ont les mêmes membres, il faut envisager le rapport des deux sociétés et reconnaître à l'Église deux propriétés :

1. Elle est une société *parfaite*, c'est-à-dire qu'elle possède de droit tous les moyens nécessaires à sa fin. La famille n'est pas une société parfaite, car l'homme ne peut trouver dans sa seule famille tout ce dont il a besoin. Seules la société civile et l'Église sont des sociétés parfaites, chacune dans son ordre.

2. Elle est la société *suprême*, c'est-à-dire qu'elle a une certaine prééminence sur l'État, car sa fin est plus haute.

Si quelqu'un dit que l'Église n'est pas une société parfaite, mais un simple groupement ; ou bien qu'elle se trouve incluse dans la société civile ou dans l'État au point d'être soumise au pouvoir séculier, qu'il soit anathème ².

Visibilité de l'Église

L'Église possède la propriété d'être *visible*. Ce qui est visible dans l'Église, ce sont ses notes et particulièrement la note d'unité, avec le triple pouvoir qui sert à la maintenir. Le schéma de Vatican I y insiste sur deux chapitres (4 et 5).

¹ — Sur cette question du magistère ordinaire universel et de Vatican II, voir *Le Sel de la terre* 63, hiver 2007-2008, p. 37-58.

² — Canon 10 du schéma ; voir aussi le chapitre 3.

L'Église conciliaire ¹

L'expression « Église conciliaire » a été employée pour la première fois par le substitut à la secrétairerie d'État du pape Paul VI, Mgr Giovanni Benelli ², dans une lettre écrite de la part du pape à Mgr Lefebvre :

[Si les séminaristes d'Écône] sont de bonne volonté et sérieusement préparés à un ministère presbytéral dans la fidélité véritable à l'*Église conciliaire*, on se chargera de trouver ensuite la meilleure solution pour eux.

En 1983, le pape Jean-Paul II a justifié cette appellation lors de la promulgation du nouveau *code de Droit canon* :

En un certain sens, on pourrait même voir dans ce [nouveau] Code un grand effort pour traduire en langage *canonique* cette doctrine même de l'ecclésiologie conciliaire ³.

Ainsi le pape admet qu'il existe une « ecclésiologie conciliaire ». Il affirme aussi que cette ecclésiologie est « nouvelle » :

Ce qui constitue la *nouveauté* ⁴ *essentielle* du concile Vatican II, dans la continuité avec la tradition législative de l'Église, *surtout en ce qui concerne l'ecclésiologie*, constitue également la *nouveauté* ⁵ du nouveau code ⁶.

Il n'y a pas de « continuité avec la tradition législative », puisque jamais l'Église n'a légiféré sur une nouvelle ecclésiologie. Malheureusement les papes conciliaires sont coutumiers de ce genre d'erreurs.

Le pape continue en décrivant les points essentiels de la nouvelle ecclésiologie :

Parmi les éléments qui caractérisent l'image réelle et authentique de l'Église, il nous faut mettre en relief surtout les suivants : la doctrine selon laquelle l'Église se présente comme le *Peuple de Dieu* ⁷ (voir la Constitution *Lumen gentium*, 2) et l'*autorité hiérarchique comme service* (voir *ibid*, 3) ; la doctrine qui montre l'Église comme une *communio* ⁸ et qui, par conséquent, indique quelles sortes de relations doivent exister entre les Églises particulières et

¹ — Plusieurs études ont paru sur ce sujet dans *Le Sel de la terre*, notamment l'éditorial du *Sel de la terre* 59 (hiver 2006-2007) : « Une hiérarchie pour deux Églises » et l'éditorial du *Sel de la terre* 85 (été 2013), écrit par Mgr TISSIER DE MALLERAI : « Y a-t-il une Église conciliaire ? ».

² — 1921-1982, créé archevêque de Florence et cardinal en 1977 par Paul VI.

³ — JEAN-PAUL II, Constitution apostolique *Sacræ disciplinæ leges* du 25 janvier 1983 promulguant le nouveau code de droit canon.

⁴ — Le mot « nouveauté » est en italique dans le texte original.

⁵ — Voir la note précédente.

⁶ — JEAN-PAUL II, Constitution apostolique *Sacræ disciplinæ leges*, 25 janvier 1983.

⁷ — Les soulignements, sauf indication contraire, sont de la rédaction.

⁸ — En italique dans le texte.

l'Église universelle et entre la *collégialité* et la primauté ; la doctrine selon laquelle tous les membres du Peuple de Dieu, chacun selon sa modalité, *participent à la triple fonction du Christ* : les fonctions sacerdotale, prophétique et royale. À cette doctrine se rattache celle concernant les devoirs et les droits des fidèles et en particulier des *laïcs* ; et enfin l'engagement de l'Église dans l'*œcuménisme*.

Les origines de cette nouvelle ecclésiologie sont à chercher dans le *protestantisme* et dans le *modernisme*.

L'influence du *protestantisme* est explicitement reconnue dans la déclaration de la commission mixte catholique-luthérienne à l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance de Luther :

Parmi les idées du concile Vatican II, où l'on peut voir un accueil des requêtes de Luther, se trouvent par exemple :

- La description de l'Église comme « *Peuple de Dieu* »
- La compréhension des *ministères ecclésiastiques comme services*
- L'accent mis sur le *sacerdoce de tous les baptisés*
- L'engagement en faveur du droit de la personne à la *liberté en matière de religion* ¹.

Le *modernisme* a aussi sa part dans cette nouvelle ecclésiologie. En effet, le modernisme est une tentative d'adapter la religion au subjectivisme de la pensée moderne. La foi, selon le modernisme, est un sentiment issu du subconscient, et l'Église est un produit vital issu « de la conscience collective, autrement dit de la collection des consciences individuelles ² ». Sa forme doit donc évoluer avec le temps, avec l'évolution des consciences. Aujourd'hui elle doit « se plier aux formes démocratiques », adopter la collégialité, la « séparation de l'Église et de l'État », une autorité non « autocratique », etc.

L'influence du modernisme et du protestantisme va conduire les autorités conciliaires à modifier, ou tenter de modifier, la nature de l'Église et ses quatre notes.

La nature de l'Église conciliaire

Les artisans du Concile ont voulu remplacer la notion de Corps mystique du Christ par celle de *peuple de Dieu*. Le cardinal Ratzinger, futur pape Benoît XVI, s'en est expliqué dans son livre *Église, œcuménisme et politi-*

¹ — DC, 3 juillet 1983, p. 694 sq.

² — Cette expression et les suivantes sont issues des passages de l'encyclique *Pascendi dominici gregis* (8 septembre 1907), du pape saint PIE X, relatifs à l'Église (§ 27 et 28).

que ¹. Après avoir exposé que les théologiens allemands ont commencé à critiquer le concept de Corps mystique dans les années 30, il poursuit :

Nous nous demandâmes si l'image du Corps mystique ne constituait pas un point de départ par trop restreint pour la définition des formes multiples d'appartenance à l'Église, désormais présentes dans les méandres compliqués de l'histoire de l'humanité. L'image du Corps n'offre qu'une seule forme de représentation de l'appartenance, celle de « membre ». Ou l'on est membre ou on ne l'est pas, il n'y a pas de moyen terme. Mais, pouvait-on se demander, le point de départ de cette image ne serait-il pas précisément un peu trop étroit puisqu'il existe à l'évidence des degrés intermédiaires dans la réalité ? On trouva alors le concept de « peuple de Dieu », qui, de ce point de vue, est beaucoup plus ample et souple. La constitution *Lumen Gentium* l'a précisément fait sien dans cette acception quand elle décrit le rapport des chrétiens non catholiques avec l'Église catholique par le concept de « connexion ² » (*coniunctio*) et celui des non-chrétiens par la notion d'« ordination ³ » (*ordinatio*) ; dans les deux cas, on s'appuie sur l'idée de peuple de Dieu (nn.15 et 16).

On peut ainsi dire que, si le concept de « peuple de Dieu » fut introduit par le Concile, ce fut avant tout en guise de « pont œcuménique » ⁴.

Par ailleurs, dans la nouvelle ecclésiologie, l'Église du Christ ne se présente plus comme une société, mais comme une *communio*. Sans doute, elle « subsiste » seulement dans l'Église catholique ⁵ où elle est organisée en société ⁶, mais elle est aussi « présente et agissante dans les Églises et les Communautés ecclésiales qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Église catholique ⁷ », qui possèdent de « nombreux éléments de sanctification et de vérité ⁸ » et dont « l'Esprit du Christ ne refuse pas de se servir comme de moyens de salut ⁹ ».

N'ayant pas reçu de constitution de la part du Christ, l'Église conciliaire est *vivante* (alors que l'Église catholique est *légale* et *indéfectible*, comme nous avons vu).

1 — Cardinal Joseph RATZINGER, *Église, œcuménisme et politique*, Paris, Fayard, 1987.

2 — Le mot de connexion signifie qu'il existe une certaine « communion imparfaite dans le Christ » (note du traducteur)

3 — Le mot d'ordination signifie qu'il existe une certaine « communion encore plus imparfaite dans le même Dieu ou à peu près le même » (note du traducteur).

4 — Joseph RATZINGER, *Église, œcuménisme et politique*, p. 27 et sq. On trouve des explications semblables dans l'ouvrage collectif *Des Évêques disent la foi de l'Église*, Paris, Cerf, 1978, p. 315, sous la plume du cardinal GOUYON.

5 — L'expression « subsiste dans » à été introduite à dessein dans le Concile (*Lumen Gentium*, § 8 ; *Dignitatis humanae*, § 1) et reprise par le nouveau code (can. 204, § 2).

6 — Code de Droit canonique de 1983, can. 204, § 2.

7 — Voir JEAN-PAUL II, encyclique *Ut unum sint*, 25 mai 1995, n. 11 § 3 ; congrégation pour la Doctrine de la foi, « Réponses à des questions concernant certains aspects de la doctrine sur l'Église », 29 juin 2007.

8 — Vatican II, *Lumen gentium*, n. 8, § 2.

9 — Vatican II, *Unitatis redintegratio*, n. 3, § 4.

Le principal reproche fait par Jean-Paul II à Mgr Lefebvre était de méconnaître ce caractère *vivant* de l'Église. Dans la lettre apostolique *Ecclesia Dei afflictata* du 2 juillet 1988, le pape reprochait au prélat d'avoir une notion incomplète de la Tradition :

Incomplète parce qu'elle ne tient pas suffisamment compte du caractère *vi-*
vant de la Tradition qui, comme l'a enseigné clairement le concile Vatican II,
« tire son origine des apôtres, se poursuit dans l'Église sous l'assistance de
l'Esprit-Saint : en effet, la perception des choses aussi bien que des paroles
transmises s'accroît [...] » (*Dei Verbum*, § 8).

Les causes et les « notes » de l'Église conciliaire

On peut retrouver l'équivalent des notes de l'Église catholique dans l'Église conciliaire, c'est-à-dire des propriétés qui manifestent les quatre causes de cette Église.

La cause finale et la « note » d'œcuménisme

En ce qui concerne *la cause finale*, le Concile s'est proposé de travailler à « aplanir la voie menant à l'unité du genre humain ¹ ». Il a donné une nouvelle définition de l'Église en disant qu'elle est « en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de *l'unité de tout le genre humain* » (LG § 1), ce qui permet d'ajouter à sa finalité propre (l'union avec Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ) une deuxième finalité (l'unité de tout le genre humain).

La « note » correspondante à la cause finale sera donc *l'œcuménisme* – dans le sens large qu'il a pris peu à peu depuis Vatican II pour signifier le dialogue avec toutes les religions, et pas seulement avec les autres chrétiens.

Le 22 décembre 1986, Jean-Paul II s'adressait aux cardinaux pour leur expliquer la cérémonie qui avait eu lieu deux mois plus tôt à Assise :

L'unité universelle fondée sur l'événement de la création et de la rédemption ne peut pas ne pas laisser une trace dans la vie réelle des hommes, même de ceux qui appartiennent à des religions différentes. C'est pourquoi le Concile a invité l'Église à respecter les semences du Verbe présentes dans ces religions ² (*Ad gentes*, 11) et il affirme que tous ceux qui n'ont pas encore reçu l'Évangile sont « ordonnés » à l'unité suprême de l'unique peuple de Dieu, à laquelle ap-

¹ — JEAN XXIII, *Gaudet Mater Ecclesia*, 11 octobre 1962, DC 1383 (4 novembre 1962) : « En unissant les forces majeures de l'Église, et en travaillant à ce que l'annonce du salut soit accueillie plus favorablement par les hommes, [le Concile] prépare en quelque sorte et aplanit la voie menant à l'unité du genre humain. »

² — Cette prétendue présence de « semences du Verbe » dans les autres religions est une imposture reposant sur des faux. Voir l'éditorial du *Sel de la terre* 38 : « Les "semences du Verbe" ».

partiennent déjà par *la grâce de Dieu* et par *le don de la foi* et du baptême *tous les chrétiens* avec qui les catholiques « qui conservent l'unité de la communion sous le Successeur de Pierre » savent qu'ils « sont unis pour de multiples raisons » (voir *Lumen gentium*, 15).

C'est précisément la valeur réelle et objective de cette « ordination » à l'unité de l'unique peuple de Dieu, souvent cachée à nos yeux, qui a pu être reconnue dans *la journée d'Assise* ; et, dans la prière avec les représentants chrétiens, c'est la *profonde communion qui existe déjà* entre nous dans le Christ et dans l'Esprit, vivante et agissante, même si elle est encore incomplète, qui a eu l'une de ses manifestations particulières.

L'événement d'Assise peut ainsi être considéré comme une illustration visible, une leçon de choses, une *catéchèse intelligible à tous* de ce que présuppose et signifie l'engagement œcuménique et l'engagement pour le dialogue interreligieux recommandé et promu par le concile Vatican II.

Le pape Jean-Paul II, dans cette réunion, n'envisageait pas le cas des athées ¹. Mais le pape Benoît XVI a comblé cette lacune en les invitant à un renouvellement d'Assise le 27 octobre 2011. Et lors de son homélie à la maison Sainte-Marthe du Vatican, le 22 mai 2013, le pape François a affirmé que le Seigneur a sauvé « tous les hommes » par le sang du Christ, et qu'ainsi ils deviennent « enfants de Dieu, pas seulement les catholiques, tous, les athées aussi ».

On a vu que, en rapport avec sa fin, l'Église catholique était nécessaire pour atteindre le salut. L'Église conciliaire se propose un double but : l'union avec Dieu et l'unité du genre humain. *Elle n'est pas nécessaire* pour le premier but à partir du moment où « l'Esprit du Christ ne refuse pas de se servir des églises et communautés séparées comme de moyens de salut ² ». Elle ne l'est pas non plus pour le second, car il y d'autres moyens pour atteindre l'unité du genre humain.

La cause formelle et la « note » d'humanisme

La cause formelle (*l'union* des intelligences et des volontés dans la poursuite du bien commun) est modifiée pour s'adapter à ce nouveau but. Au lieu d'une communion surnaturelle dans la foi, l'espérance et la charité pour se s'unir à Dieu, on cherche une communion sentimentale en se regroupant derrière la personne du pape pour promouvoir les valeurs humanistes capables d'unir tous les hommes entre eux : « Tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet ³. »

¹ — Mais il en avait parlé en tant que cardinal WOJTYLA dans *Le Signe de contradiction*, Fayard, 1979, p. 31 où il comparait « les expériences intérieures vécues par les athées de notre époque » avec « la nuit des sens et de l'esprit de gens vivant intégralement leur foi ».

² — Vatican II, *Unitas Redintegratio*, § 3.

³ — Vatican II, *Gaudium et spes*, n. 12, § 1.

Ainsi l'Église conciliaire travaille au même but que la franc-maçonnerie (l'unité du genre humain), et le moyen pour parvenir à ce but est aussi le même : *l'humanisme*, qui constitue la « note » correspondante à la cause formelle.

L'humanisme laïque et profane enfin est apparu dans sa terrible stature et a, en un certain sens, défié le Concile.

La religion du dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu.

Qu'est-il arrivé? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver ; mais cela n'a pas eu lieu. La vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du Concile. Une sympathie sans bornes l'a envahi tout entier. La découverte des besoins humains (et ils sont d'autant plus grands que le fils de la terre se fait plus grand) a absorbé l'attention de notre Synode.

Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre *nouvel humanisme* : nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme ¹.

La cause efficiente et la « note » conciliaire

Quant à *la cause efficiente*, comme l'Église catholique a été fondée lors de la Pentecôte, l'Église conciliaire l'a été par une « nouvelle Pentecôte » réalisée à Vatican II. La note d'apostolicité est remplacée par la note *conciliaire*.

L'autorité n'y est plus présentée comme hiérarchique. Afin de s'adapter à la mentalité démocratique de nos contemporains, elle se présente maintenant comme un *service* – ce qui l'affaiblit – et s'exerce de manière *collégiale* – ce qui permet son noyautage et l'influence de « la main cachée qui dirige ». Ainsi l'autorité devient le principal ferment d'autodestruction de l'Église : c'est le coup de maître de Satan ².

Cette autorité-service, dont le triple pouvoir est désormais partagé par tous les fidèles selon la doctrine du « sacerdoce commun des fidèles » promue par Vatican II ³, s'occupe par son *néomagistère* ⁴ de développer le *sentiment religieux* (le succédané de la foi), par son *nouveau sacerdoce* de promouvoir une *liturgie inculturée* et par son *gouvernement collégial* de maintenir une certaine *communion* pour éviter une trop rapide désagrégation de l'Église.

¹ — PAUL VI, Discours de clôture du Concile, le 8 décembre 1965.

² — Voir l'éditorial du *Sel de la terre* 94 : « Le coup de maître de Satan ».

³ — Constitution *Lumen Gentium*, chapitre 3.

⁴ — Sur le néomagistère, voir abbé Alvaro CALDERÓN, « Le magistère conciliaire a-t-il quelque degré d'autorité ? », dans *Le Sel de la terre* 60 (printemps 2007), p. 45.

La cause matérielle et la « note » de naturalisme

La cause matérielle de l'Église conciliaire n'est plus le fidèle (l'homme ayant la vraie foi), mais n'importe quel homme, car, dit le Concile, « par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme ¹ », c'est-à-dire à la nature humaine.

Il s'agit de chaque homme parce que chacun a été inclus dans le mystère de la rédemption et Jésus-Christ s'est uni à chacun, pour toujours, à travers ce mystère ².

La note de catholicité est donc remplacée par celle de *naturalisme*.

Vis-à-vis de l'État, l'Église ne réclame plus d'être une société parfaite et suprême ; tout ce qu'elle réclame c'est la *liberté religieuse* pour les croyants et les incroyants, au nom de la dignité de la personne humaine ³.

Que demande-t-elle de vous, cette Église, après deux mille ans bientôt de vicissitudes de toutes sortes dans ses relations avec vous, les puissances de la terre, que vous demande-t-elle aujourd'hui ? Elle vous l'a dit dans un des textes majeurs de ce Concile : *elle ne vous demande que la liberté* ⁴.

Visibilité de l'Église conciliaire

L'Église conciliaire, s'éloignant de l'Église catholique pour se fondre dans le monde, est *de moins en moins visible* : les religieux et les prêtres enlèvent leurs habits distinctifs et l'Église ne prétend plus avoir de rôle dans les institutions publiques ⁵.

La Contre-Église

L'expression « Contre-Église » pour désigner le camp ennemi de l'Église remonte au moins au début du 20^e siècle ⁶.

¹ — *Gaudium et spes* § 22, 2. Le futur Jean-Paul II est encore plus explicite : « Le Fils de Dieu, par son incarnation, s'est uni formellement à tout homme » Cardinal Wojtyła, *Le Signe de contradiction* (p. 121).

² — JEAN-PAUL II, *Redemptor hominis*, 4 mars 1979, § 13.

³ — *Vatican II, déclaration Dignitatis humanæ*.

⁴ — PAUL VI, *Message du Concile aux gouvernants*, 8 décembre 1965, lu par le cardinal Liénart et remis par le pape à Jacques Maritain.

⁵ — Pour le père Rahner, un des « Pères » du Concile, tout être humain, qu'il soit ou non chrétien, est dépositaire de la Révélation de Dieu lorsqu'il agit pour le bien. Ainsi tout homme est un « chrétien anonyme », autrement dit un chrétien invisible.

⁶ — Voir par exemple : Émile BAUMANN, « L'Église et la Contre-Église », *Revue pratique d'apologétique*, 13^e année, t. XXVI, n° 305, 1^{er} septembre 1918. Sur le thème de la Contre-Église, voir Mgr Jean-Joseph GAUME, *Traité du Saint-Esprit, comprenant l'histoire générale des deux esprits qui se disputent l'empire du monde et des deux Cités qu'ils ont formées, avec les preuves de la divinité du Saint-Esprit*, Paris, Gaume, 1864 ; Mgr Leo MEURIN, *La franc-maçonnerie, synagogue de Satan*, Paris, 1893 ; dom Paul BENOIT, *La Cité antichrétienne au 19^e siècle*, Delhomme et

Saint Thomas pose le fondement théologique d'une étude de la Contre-Église dans la *Somme théologique* (III q. 8, a. 7). Le père Pègues, dans son commentaire, dit que cet article est « l'un des plus importants de toute la Doctrine sacrée ». Malheureusement cette importance n'a pas été suffisamment prise en compte.

Saint Thomas se demande si le démon est la tête des méchants. Et il répond par l'affirmative. Autrement dit, les « méchants » forment un « corps mystique » dont le diable est la tête, comme les « bons » forment le Corps mystique de l'Église, dont le Christ est la tête.

Cependant il n'y a pas de symétrie parfaite ; en effet le Christ exerce une influence intérieure sur ses membres (par la grâce) en même temps qu'il les gouverne extérieurement (par sa loi, par ses ministres et par tout ce qui nous manifeste sa volonté).

Le démon, lui, ne peut pas pénétrer à l'intérieur de la volonté ; il sera tête en raison du seul gouvernement extérieur.

Comment gouverne-t-il ? En amenant les hommes à sa fin, à son but qui est la désobéissance à la loi de Dieu.

Il appartient à celui qui gouverne de conduire ceux qu'il gouverne à sa propre fin [à son propre but]. La fin que le démon se propose est de détourner de Dieu la créature raisonnable : et c'est pourquoi, dès le début, il a essayé d'éloigner l'homme de l'obéissance au précepte divin ; et cette aversion de Dieu (*aversio a Deo*) a raison de fin [de but], en tant qu'on la recherche sous couleur de *liberté*¹, selon ce que dit Jérémie (2, 20) : « Depuis longtemps tu as brisé le joug, tu as rompu les liens, tu as dit : je ne servirai pas. » Pour autant donc que les hommes, en péchant, sont amenés à cette fin, ils tombent sous l'empire et le gouvernement du démon. Et de là il est dit leur tête².

Et le père Pègues de commenter :

N'est ce pas au cri de *Vive la liberté*, qu'on a vu se perpétrer tous les attentats et tous les crimes contre Dieu, contre l'Église et contre toute autorité légitime voulant commander en leur nom ? Comme il serait bon de livrer cette doctrine de saint Thomas à la méditation de tant d'esprits ingénus qui se persuadent qu'il n'y a rien que de louable et d'excellent dans ce cri devenu le cri de ralliement dans la société moderne. Il n'est autre, en son dernier fond, que le cri de révolte du grand ennemi de Dieu et des hommes : et c'est en le jetant aux foules qu'il les rallie, dans tout l'univers, sous l'étendard de sa rébellion. Dans la mesure

Briguet, 1894 ; Mgr Henri DELASSUS, *La Conjuration antichrétienne – Le Temple maçonnique voulant s'élever sur les ruines de l'Église catholique*, Lille, 1910.

¹ — Noter le faux sens dans la traduction du père HÉRIS O.P. (Paris, Desclée, 1927, p. 101) : « L'aversion de Dieu a raison de fin quand elle est désirée par le libre arbitre. »

² — III, q. 8, a. 7.

même où les hommes obéissent à ce cri, *ils tombent*, nous a dit saint Thomas, *sous l'empire et le gouvernement du démon* ¹.

Pensons aux défenseurs de la liberté religieuse conciliaire, qui servent ainsi admirablement le démon.

Le libéralisme, ou la fausse exaltation de la liberté, se trouve donc au fond de la Contre-Église. On comprend dès lors l'extrême sévérité des papes et des auteurs catholiques pour condamner cette erreur :

Pie IX a raison de dire, de répéter sans cesse que le libéralisme nous tue et qu'il est plus dangereux que la Révolution elle-même ². La Révolution, c'est le mal découvert, patent, cynique, effrayant, un mal dont, par suite, il y a chance qu'on se gare, à raison de l'effroi qu'il inspire. Le libéralisme, c'est la Révolution masquée, contenant les mauvaises passions de l'homme, et surtout son orgueil, en lui donnant un secret pour garder sa conscience paisible ; c'est le désordre s'enrégimentant dans la milice de l'ordre, et la nuit s'intitulant la première des servantes du jour. Le nombre des gens que séduit cet affreux mensonge est pour épouvanter; et, à mesure que ce nombre augmente, l'objection contre la sainte et pure vérité devient plus spécieuse, et le retour au bien rencontre plus d'obstacles ³.

Nature de la Contre-Église

D'après cette doctrine de saint Thomas, on peut donc parler de « *corps mystique* » du diable, avec cette différence par rapport à l'Église que ce corps n'a pas d'âme.

L'Antéchrist sera la tête visible du corps mystique du diable, selon saint Thomas (III, q. 8, a. 8). Ne pas confondre l'Antéchrist avec les antéchrists (qu'on peut nommer antichrists pour éviter toute confusion) dont parle saint Jean et dont a parlé Mgr Lefebvre à propos des autorités romaines ⁴ :

¹ — Père Thomas PÈGUES O.P., *Commentaire français littéral de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, t. 15, « Le Rédempteur », Toulouse/Paris, Privat/Téqui, 1924, sur III, q. 8, a. 7.

² — « Le libéralisme, disait Pie IX au cardinal Pitra, est le plus effronté des mensonges ; il falsifie jusqu'aux faits contemporains ; il faut le dire et redire. *Baitere e ribattere questo chiodo.* » (A. BATTANDIER, *le Cardinal Pitra*, p. 573.)

³ — Mgr Gay à l'abbé Perdrau, 9 juillet 1875, *Correspondance*, Paris-Poitiers, 1912, t. II, p. 244. — Sur le libéralisme on lira avec avantage l'excellente brochure de Mgr de SÉGUR, *Hommage aux jeunes catholiques libéraux* (in *Ceuvres*, Paris, Tolra, 1877, 3^e série, tome 10, p. 345-405 ; nombreuses rééditions depuis, texte disponible sur internet) et aussi le grand classique : SARDA Y SALVANY Don Félix, *Le Libéralisme est un péché*, Avrillé, Éditions du Sel, 2013.

⁴ — « La chaire de Pierre et les postes d'autorité de Rome étant occupés par des antichrists, la destruction du Règne de Notre-Seigneur se poursuit rapidement à l'intérieur même de son Corps mystique ici-bas. » (Lettre de Mgr Lefebvre aux futurs évêques, 29 août 1987.)

l'Antéchrist paraîtra à la fin des temps, tandis que les antichrists sont déjà à l'œuvre depuis l'âge apostolique.

Les membres de ce corps ne forment pas une société, mais une multitude de fausses religions, de loges (maçonniques ou paramaçonniques) et de réseaux ¹, souvent en lutte les uns contre les autres, mais qui ont ceci de commun : de lutter contre l'Église et de préparer le règne terrestre de Satan par l'Antéchrist.

Pour y arriver, la Contre-Église procède en deux phases : *solve et coagula* ² ; une phase de *révolution*, pour détruire la société chrétienne, et une phase de *mondialisme* pour préparer le règne de l'Antéchrist ³.

La Contre-Église n'a pas de constitution fixe. Composée d'un grand nombre de sectes, mouvements, religions, elle est *en perpétuelle évolution* et transformation : hier elle prenait l'aspect d'un communisme athée et violent, aujourd'hui d'un mondialisme laïque plus sournois mais plus dangereux, etc.

Les causes et les « notes » de la Contre-Église

La cause finale et la « note » de liberté

Du côté de la *cause finale*, le démon attire ceux qu'il influence en leur promettant la *liberté*, comme nous l'avons vu. D'où la « note » correspondante : « libre ».

Cette « libération » est souvent colorée de l'aspect d'un faux bonheur : aux communistes le diable promettra la Société sans classes, aux musulmans un paradis sensuel, aux membres du New Age une sorte de fusion avec l'énergie cosmique, transcription moderne du *nirvana* oriental, etc. Mais cette fausse liberté plus ou moins colorée, n'est qu'un appât pour le démon, car comme le dit saint Thomas d'Aquin dans la citation ci-dessus, « la fin qu'il se propose est de détourner de Dieu », autrement dit, le démon cherche la *damnation du plus grand nombre*.

De fait, cette liberté est une tromperie. Car la Contre-Église se rend *de plus en plus nécessaire*. C'est par le moyen de la contrainte (voir l'islam) et de l'endoctrinement (notamment pas l'éducation laïque obligatoire) qu'elle entraîne dans ses filets ces victimes qui ne sont malheureusement plus défendues par les pasteurs de l'Église conciliaire.

Les populations supportent mal cette situation, mais le pouvoir contrôle tout et aucune réaction humaine n'est possible ⁴. Notre-Seigneur

¹ — Terme employé par le New Age. Voir : père Jean VERNETTE, *Le Nouvel Age*, Paris, Téqui, 1990, p. 44.

² — « Dissoudre et reconstruire », expression des alchimistes reprise par la franc-maçonnerie pour désigner les deux étapes de son projet.

³ — Jean VERNETTE, *Le Nouvel Age*, p. 14.

⁴ — Voir Jean VAQUIÉ, *Réflexions sur les ennemis et la manœuvre*, paru dans *Lecture et Tradition* n°126 juillet-août 1987.

nous a prévenu que « nul ne peut servir deux maîtres : soit [dans le cadre de l'Église] il haïra l'un [le démon] et aimera l'autre [Dieu], soit [dans le cadre de la Contre-Église] il méprisera l'un [Dieu] et *supportera* l'autre [le démon] » (Mt 6, 24).

La cause formelle et la « note » d'antichristianisme

Au point de vue de *la cause formelle*, la Contre-Église se remarque surtout par sa haine commune contre Dieu et l'Église. Cette haine est inspirée :

- aux élites gouvernantes par les *loges* et les *arrière-loges* qui enseignent la gnose
- aux populations gouvernées par les *médias* qui répandent la pensée politiquement correcte.

D'où la « note » correspondante d'*antichristianisme* ; certes les groupements dont elle se compose (communisme, franc-maçonnerie, Islam, etc.) sont souvent en lutte les uns contre les autres, mais ils ont en commun cette haine contre Dieu et la volonté de détruire l'Église.

La cause efficiente et la « note » démoniaque

La cause efficiente (le fondateur) de la Contre-Église est le démon aidé par ses *suppôts* sur lesquels il influe par le rite de l'initiation ¹. D'où la « note » correspondante : *démoniaque*.

La Contre-Église est gouvernée, d'après les auteurs gnostiques eux-mêmes, par un pouvoir politique soumis à une autorité spirituelle ². Celle-ci est dirigée par des *Supérieurs Inconnus*, eux-mêmes soumis à des « Maîtres Invisibles » qui, à en juger par le témoignage des initiés, sont des êtres de l'au-delà. Lisons le maçon Oswald Wirth :

Les *Maîtres* – car ainsi les désignent les initiés – s'enveloppent dans un mystère impénétrable ; ils restent invisibles derrière l'épais rideau qui nous sépare de l'au-delà [...] Sachons écouter la voix des Maîtres car ils ne demandent qu'à nous instruire dans le silence et dans le recueillement [...] Les véritables *Maîtres* ne sont plus des ouvriers qui travaillent des blocs et les ajustent à la place requise dans le grand édifice : ils ne travaillent plus que sur la planche à tracer, c'est-à-dire intellectuellement, en concevant ce qui doit se construire. Ce sont les intelligences constructives du monde, puissances effectives pour les Initiés, qui entrent en rapport avec les *Supérieurs Inconnus* de la tradition ³.

¹ — Voir Antoine DE MOTREFF : « Qui a inspiré René Guénon ? Réflexions, à la lumière de la théologie thomiste, sur l'influence spirituelle reçue lors de l'initiation », *Le Sel de la terre* 13 (été 1995), p. 33 ; Antoine DE MOTREFF, *René Guénon jugé par la Tradition*, Éditions du Sel, 2008.

² — Voir EPIPHANIUS, *Maçonnerie et sectes secrètes*, chapitre 17, p. 263 et sq.

³ — Oswald WIRTH, *La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*, t. 3, Paris, Dervy, 1986, p. 125-130

Une *Apocalypse philosophique et hermétique* publiée en 1790 traite, entre autres choses, « de la transmutation des métaux et de la communication de l'homme avec des êtres supérieurs et intermédiaires entre lui et le Grand Architecte ¹ ». On ne saurait être plus clair.

Ces maîtres invisibles mettent en place depuis des siècles une société d'apparence démocratique et socialiste, en réalité de plus en plus tyrannique.

Il resterait à parler du rôle joué par les successeurs de ceux que Notre-Seigneur Jésus-Christ a fustigé en disant qu'ils avaient pour père le démon (Jn 8, 44), mais nous ne pouvons le faire dans le cadre de cette étude.

La cause matérielle et la « note » « corrompue »

Du côté de la *cause matérielle*, les membres actifs de cette Contre-Église sont les militants du mondialisme organisés en diverses associations et cercles : la commission Trilatérale, le Bildberger group, l'ordre du B'nai Brith, etc ². Toutefois le mondialisme est un mouvement élitiste et la plupart des « membres » de la Contre-Église ne sont que des instruments passifs, formatés par le système éducatif visant à détruire l'intelligence, la volonté et toute attache avec la chrétienté. D'où la dénomination de la « note » correspondante à la cause matérielle : *l'humanité corrompue*.

Vis-à-vis de l'État, la Contre-Église se présente sous la forme d'un *Temple avec deux nefs* : une nef religieuse et une nef politique ³. Cependant ces deux nefs ne forment qu'un seul édifice soumis aux mêmes supérieurs inconnus. On ne peut réduire la Contre-Église à la seule nef religieuse, qui n'est qu'un instrument au service du pouvoir supérieur. C'est l'ensemble du Temple maçonnique qui forme la Contre-Église.

Visibilité de la Contre-Église

Contrairement à l'Église conciliaire, la Contre-Église est *de plus en plus visible*. En effet, après avoir dû se cacher pendant les siècles de chrétienté dans des sociétés secrètes, elle peut maintenant se montrer davantage,

1 — *Le grand livre de la nature, ou L'apocalypse philosophique et hermétique : ouvrage curieux, dans lequel on traite de la philosophie occulte, de l'intelligence des hiéroglyphes des anciens, de la Société des Frères de la Rose-Croix, de la transmutation des métaux et de la communication de l'homme avec des êtres supérieurs et intermédiaires entre lui et le Grand Architecte. Vu par une société de Ph... Inc... et publié par D... depuis 1 jusqu'à l'an 1790*, Nouvelle édition, revue et corrigée, augmentée d'une introduction par Oswald Wirth, Paris, Librairie du Merveilleux, 1910.

2 — Voir EPIPHANIUS, *Maçonnerie et sectes secrètes : le côté caché de l'histoire*, Courrier de Rome, 2005.

3 — Voir Mgr Henri DELASSUS, « Les ennemis de la civilisation chrétienne, dans *Le Sel de la terre* 19 (hiver 1996-1997), p. 134 et sq. (sous le titre « Le plan de la secte »). Voir aussi l'éditorial du *Sel de la terre* 73 (été 2010), p. 5 et 6 (sous le titre « La reconstruction du Temple »). Enfin Michel LAURIGAN, « Mgr Delassus et l'Histoire », dans *Le Sel de la terre* 81 (été 2012), p. 20 sq. (sous le titre « "Sur les ruines de l'Église", l'édification du Temple des temps messianiques »).

même si elle est loin de montrer son vrai visage qui la ferait fuir. C'est seulement sous le règne de l'Antéchrist qu'elle sera parfaitement visible sous la forme d'un empire s'étendant sur toute la terre.

Conclusion

L'Église conciliaire est une transition entre l'Église catholique et la Contre-Église ¹. On peut le vérifier en examinant les quatre causes :

Cause finale : en ne recherchant plus explicitement et exclusivement la gloire de Dieu par le règne du Christ et de son Église, mais en promouvant par le biais de l'*œcuménisme* une société humaine plurielle (et donc laïque, indifférente à Notre-Seigneur Jésus-Christ), on prépare les chrétiens à s'intégrer dans une société « libérée » de Jésus-Christ, le seul vrai Dieu.

Cause formelle : au lieu de chercher à unir les âmes entre elles surnaturellement en les unissant à Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Église conciliaire recherche une unité naturelle par le biais l'*humanisme*, préparant ainsi les fidèles à se diluer dans le nouvel ordre mondial *maçonnique* et *antichrétien*.

Cause matérielle : en gommant le surnaturel (la foi remplacée par le sentiment religieux, le caractère sacré du culte supprimé, etc.), on a dénaturé la religion *catholique* en lui donnant un aspect de religiosité *naturelle*, asséchant les sources de la grâce et favorisant la *corruption* des âmes.

Cause efficiente : en se coupant de la Tradition *apostolique*, et en se référant au Concile comme à une nouvelle Pentecôte, on a ouvert dans l'Église des fissures par où se sont infiltrées les *fumées de Satan*.

Finalement, en ne définissant plus clairement l'Église comme le *Corps mystique du Christ*, une société aux frontières précises, mais comme le *peuple de Dieu*, on a construit une entité indéfinie, malléable par ceux qui veulent l'utiliser pour préparer le règne de l'Antéchrist.

On en a eu un exemple au mois de juin dernier : 50 ans après le Concile, au cœur de la Vendée catholique, plus de cent mille jeunes sont venus pour le Hellfest, la fête de l'Enfer. Entre leurs grands parents *catholiques* qui fêtaient la Fête-Dieu et ces petits enfants *démoniaques* qui fêtent le démon, une seule génération *conciliaire* a suffi pour faire la transition.

Ces considérations ne doivent pas nous décourager : nous savons par la Révélation ² – et la sainte Vierge Marie est venue nous le rappeler à Fati-

¹ — Sur la convergence entre l'Église conciliaire et le mondialisme issu de la maçonnerie : voir le « Petit catéchisme du concile Vatican II » paru dans *Le Sel de la terre* 93 (printemps 2015) et les nouvelles de Rome parues dans *Le Sel de la terre* 89, 91 et 94.

² — Voir les articles sur l'Apocalypse publiés dans *Le Sel de la terre* sous la plume du frère Emmanuel-Marie, depuis le numéro 89.

ma ¹ – que l'Église sortira triomphante de ces luttes. Elle seule possède les promesses de l'éternité. L'Église conciliaire, faible construction des hommes, s'effondrera. Quant à la Contre-Église, Notre-Seigneur la renversera avec l'Antéchrist « d'un souffle de sa bouche » (1 Th 2, 8).

En ce qui concerne l'attitude à tenir dans cette période de triomphe apparent des ennemis de l'Église, nous conseillons la lecture de deux excellentes plaquettes de Jean Vaquié : *Réflexions sur les ennemis et la manœuvre* et *La Bataille préliminaire* ². L'auteur y explique comment nous devons mener la « bataille inférieure » pour la sauvegarde des éléments de chrétienté que nous pouvons sauver, et la « bataille préliminaire », bataille spirituelle ayant pour objectif d'accélérer l'intervention du Ciel, intervention nécessaire avant de pouvoir engager la « bataille supérieure » visant à renverser la révolution pour rétablir la chrétienté.

Nous vivons la passion de l'Église. Mais il est exaltant d'être appelés à rester avec la sainte Vierge au pied de la croix dans la certitude du triomphe final, malgré les apparences contraires.



*Le Dragon s'attaque aux membres du Corps mystique (Ap 12, 17).
Tapisserie de l'Apocalypse d'Angers.*

¹ — « A la fin mon Cœur Immaculé triomphera, le Saint-Père me consacra la Russie qui se convertira, un certain temps de paix sera donné au monde. » Voir Philippe LEGRAND, *Merveilles opérées par le Cœur Immaculé de Marie*, Éditions du Sel, 2009.

² — Jean VAQUIÉ, *La Bataille préliminaire*, Éditions de Chiré, 2016 (32 pages).

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !